

**"A new social Europe"- "Une nouvelle  
Europe sociale"**

*Bruxelles, le 11 octobre 2005*

Discours

de Monsieur Vladimir Špidla

*Membre de la Commission européenne, chargé de  
l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Égalité des chances*

Mesdames, Messieurs,

Chers amis et camarades,

Je remercie notre Président, Poul-Nyrup, d'avoir organisé cette conférence à laquelle se sont joints la CES et son Secrétaire Général. J'en retire la conviction que notre projet doit avoir deux piliers solides et égaux : construire une société fondée sur *l'activité* et sur *l'inclusion* du plus grand nombre.

La participation à la vie sociale et économique est une condition de la citoyenneté et de la justice sociale ; en retour, seule une solidarité effective peut créer les conditions pour une réelle égalité des chances, et favoriser ainsi l'activité. Les deux tables rondes ont montré l'importance de ces deux valeurs – activité et inclusion – pour notre projet politique.

J'ajouterai que nous touchons au cœur du débat sur le « modèle social européen » - et par là même au sens du projet que la social-démocratie européenne doit développer dans le monde d'aujourd'hui si elle veut répondre aux problèmes concrets des Européens.

Face aux défis conjugués que représentent les changements démographiques, la mondialisation, ainsi que la trop faible croissance européenne, faut-il choisir la voie de la résistance ? ou s'engager dans des réformes, sans reculer devant leur portée et leur ambition ?

Telle est la question centrale qui se pose à nous. Personne n'ignore qu'elle est débattue parmi les membres du PSE. C'est pourquoi elle impose de prendre conscience des changements profonds qu'a apportés l'intégration européenne.

Les interactions entre politiques européennes – marché intérieur, concurrence, commerce, coordination macro économique – et ce qui relève de la compétence des Etats membres, à savoir l'organisation et le financement des systèmes sociaux, sont permanentes et de plus en plus profondes.

On l'a vu avec la mobilité transfrontalière des patients : la libre circulation des personnes, qui est l'une des grandes libertés fondatrices de l'Union, doit se combiner avec la volonté des Etats de conserver la main sur le

fonctionnement de leur système de santé et de protection sociale.

On le voit avec la proposition de directive « services », qui fait craindre une remise en cause des systèmes sociaux par le « moins-disant social » généralisé.

Inversement, rien de ce qui est national n'est étranger à l'Europe. Les échecs et les réussites de la politique sociale et de l'emploi d'un pays concernent tous les autres, car ils se diffusent immédiatement grâce aux échanges, à la mobilité des personnes et des capitaux.

Les grands défis que doivent relever les systèmes sociaux sont largement partagés par les autres – qu'il s'agisse du vieillissement, de la faible natalité, de la croissance atone. Il suffit de regarder le monde globalisé pour réaliser qu'aucun pays européen, même les plus peuplés et les plus puissants, ne peut peser seul sur la mondialisation, sur les désordres monétaires, sur les migrations.

Le débat sur le « modèle social européen » est marqué par cette interaction permanente entre dimension européenne et dimension nationale. Elle est un défi pour les politiques, qui ont, eux, une base sociale nationale.

